

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté  
industrielle et numérique

---

**Arrêté du 26 juin 2024**

**portant nomination au conseil d'administration du comité professionnel de développement  
économique dénommé « CTC »**

NOR : ECOI2417509A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu la loi n° 78-654 du 22 juin 1978 modifiée concernant les comités professionnels de développement économique ;

Vu le décret n° 2008-540 du 6 juin 2008 modifié autorisant la transformation du centre technique cuir, chaussure, maroquinerie en comité professionnel de développement économique et portant dissolution du comité interprofessionnel de développement économique des industries du cuir, de la maroquinerie et de la chaussure ;

Vu l'arrêté du 8 mars 2024 portant nomination au conseil d'administration du comité professionnel de développement économique dénommé « CTC »,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Est nommé membre du conseil d'administration du comité professionnel de développement économique des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure dénommé « CTC » :

En raison de sa connaissance des secteurs du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure :

- M. Marc BRUNEL, en remplacement de M. Frank BOEHLY, démissionnaire

## **Article 2**

La cheffe du service de l'industrie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 26 juin 2024

Pour le ministre et par délégation,  
La cheffe du service de l'industrie,  
C. MARECHAL-DEREU